

L'Edition électronique

d'Alain Vuillemin

CERTEL, Université d'Artois (France)

- [L'Edition en mode «image»](#)
- [L'Edition en mode «hypertexte»](#)
- [L'Edition en mode «hypermédia»](#)
- [L'Edition en mode «texte»](#)
- [L'Edition en mode «hyperlivre»](#)

Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication a induit dès le milieu des années 1960 l'apparition de nouvelles formes d'édition électronique qui sont déjà devenues très diversifiées au début des années 2000. Si on entend par «édition électronique» tout acte par lequel un texte ou un document est saisi, reproduit et rediffusé par l'intermédiaire d'un support informatique ou «électronique» quelconque, la constitution, aux Etats-Unis, dès 1964, des toutes premières «bases ou banques de données» ou «data banks» était déjà un acte d'édition.

L'élaboration de ces bases et de ces banques de données a été ensuite encouragée en France une quinzaine d'années plus tard, d'abord dans le domaine de l'information scientifique et technique à partir de 1978, puis de l'information juridique à partir de 1979. Le recours à ces bases et à ces banques de données consultables à distance s'est ensuite étendu à d'autres domaines d'activités au fur et à mesure que les réseaux de télécommunications se sont modernisés et informatisés.

Dès 1960, de premières «banques de données textuelles» avaient déjà été constituées en France, mais aussi en Grande-Bretagne, en Italie, en Belgique, pour concevoir de nouveaux dictionnaires de langue, en particulier sur les langues modernes. C'est ainsi que le dictionnaire intitulé *Le Trésor de la langue française* a été élaboré à partir d'une collection de 3 000 textes littéraires, écrits et publiés en français entre 1660 et 1960, qui ont été reproduits en entier, en «texte intégral», en l'état des techniques informatiques à cette date. Le vocabulaire de ces textes a été dépouillé et systématiquement inventorié par

des ordinateurs, ceci pour aider les rédacteurs des différentes entrées de ce dictionnaire.

Ce faisant, la constitution de ces «bases de données textuelles» est allée de pair avec l'élaboration de systèmes de consultation appropriés, adaptés au traitement d'une information «textuelle». C'est aussi entre 1960 et 1975 que se forment et que se cristallisent les principaux concepts de ce qu'on nomme désormais la «lecture assistée par ordinateur» ou encore la «lecture interactive» et, notamment, les notions de «mot», de «forme», de «lemme», de «liste», d'«index», de «concordance», de «polyconcordance», d'«analyse multidimensionnelle» et de «repérage de l'information».

Depuis, l'édition électronique a éclaté selon les modes de diffusion utilisés, selon les caractéristiques des publications proposées et, enfin, selon les modalités de numérisation des textes et des documents publiés. Ce qu'on appelle l'édition «en ligne» recourt aux réseaux de télécommunications et à Internet pour être diffusée. L'édition «hors ligne» désigne l'utilisation de «supports transportables», les disquettes, les cédéroms, les DVD-ROM, comme instruments de distribution. Des objets «nomades», les nouveaux «livres électroniques», tentent de concilier ces deux modes d'édition puisqu'il sera possible de recopier sur ces objets mobiles des contenus qui seront diffusés par Internet. Les publications proposées pourront être uniques ou, au contraire, périodiques, et comporter alors des mises à jour. Les modes d'approche ou de «lecture» seront enfin plus ou moins «interactifs» selon la manière dont les textes proposés auront été numérisés.

En ce qui concerne les modes de numérisation et, partant, les degrés d'interactivité induits par les caractéristiques techniques d'un produit éditorial donné, cinq grandes tendances se sont déjà affirmées, en matière d'édition électronique, au seuil des années 2000:

- l'édition en mode «image»,
- l'édition en mode «hypertexte»,
- l'édition en mode «hypermédia»,
- l'édition en mode «texte»,
- l'édition en mode «hyperlivre».

I - L'Édition en mode «image»

L'édition en mode «image» consiste, sur le plan technique, à reproduire telle quelle, à l'instar d'un «fac simile» sur un écran d'ordinateur, la photographie numérisée d'une page de livre après l'avoir «scanné» en ce mode «image». La qualité de la reproduction est directement fonction de l'état matériel initial du document à reproduire. Dans ce processus, le recours à l'informatique se limite à se servir des ordinateurs, successivement, comme l'équivalent d'un appareil photographique (le «scanner»), d'une machine à

photocopier et, enfin, comme des instruments de communication (via les réseaux de télécommunications) et d'impression (par l'intermédiaire d'une imprimante personnelle). Dans ce processus, également, l'acte de la lecture n'est pas remis en question par l'utilisation de l'informatique. On continue à lire une page numérisée exactement comme on avait l'habitude de lire une page de livre imprimé.

C'est sur ce principe que la Bibliothèque nationale de France a constitué depuis 1996 un fonds documentaire numérisé, riche de 300 000 volumes extraits de ses collections, entièrement numérisés en mode «image» ou «fac simile». Sur ces 300 000 ouvrages, accompagnés de documents iconographiques, également numérisés et de 10 000 heures d'enregistrements audio-visuels, 70 000 livres, libres de droits, étaient consultables directement via Internet, sur le serveur [Gallica](#) de la Bibliothèque nationale de France. Au-delà, il est prévu que ces fonds documentaires et éditoriaux de la Bibliothèque nationale de France deviendront l'une des composantes d'un projet plus vaste de bibliothèque immatérielle, universelle, appelé *Bibliotheca Universalis*. Engagé depuis 1995 et piloté par la Bibliothèque nationale de France et la National Diet Library du Japon, le projet *Bibliotheca Universalis* voudrait fédérer les fonds informatisés analogues, en cours de constitution, de la Bibliothèque du Congrès aux États-Unis, de la British Library en Grande-Bretagne, de la Deutsche Bibliothek de l'Allemagne, de la National Library du Canada et de la Discoteca di Stato d'Italie. Un patrimoine documentaire multimédia, gigantesque, serait ainsi mis en commun. Ce faisant, le statut et le rôle de ces bibliothèques se transformeraient radicalement dans la mesure où ces lieux de conservation, grâce à l'informatique et grâce au perfectionnement constant des réseaux de télécommunication, deviendraient de nouveaux foyers d'édition.

Déjà, cependant, dès ce premier mode d'édition électronique, de premières formes d'exclusion à la lecture commencent à se manifester soit pour des motifs juridiques soit pour des causes plus techniques. Ce même fonds numérisé de 70 000 volumes de *Gallica* est aussi accessible, en interne, en mode «intranet», de l'intérieur de la Bibliothèque nationale de France, notamment depuis des salles de travail de son site de Tolbiac qui étaient équipées, au début de l'année 2000, de 260 stations de «lecture assistée par ordinateur». Les lecteurs autorisés ont alors le droit d'accéder à une collection supplémentaire de 16 000 volumes, qui ne sont pas libres de droits et qui, pour ces raisons, ne peuvent pas être proposés sur Internet par *Gallica*. De plus, ces stations de «lecture assistée par ordinateur» spécialisées permettent aux lecteurs de se servir d'un «langage d'annotation» qui permet d'associer à tel ou tel extrait des ouvrages consultés des commentaires personnels, entrés au clavier, de relier ces commentaires entre eux, de les organiser en dossiers, de les récupérer sous une forme informatisée, de les imprimer ou, encore, théoriquement, de pouvoir les recopier sur des disquettes pour les conserver en vue d'un travail ultérieur. Ces ressources ou, plus exactement, en termes techniques, ces «fonctionnalités de lecture assistée par ordinateur» ne sont pas proposées par la Bibliothèque nationale de France sur Internet. La conception actuelle de *Gallica* ne le permet pas. Le grand public en est donc écarté et une première forme de lecture assistée

par ordinateur, encore embryonnaire mais déjà qualifiée d'«érudite», est ainsi réservée à une catégorie très réduite de lecteurs.

II - L'Édition en mode «hypertexte»

L'édition en mode «hypertexte» caractérise désormais, d'une manière massive, tout ce qui circule sur le réseau Internet sous la forme de textes et de documents de toute nature, quel qu'en soit le contenu, dès l'instant où il ne s'agit pas d'images ou d'enregistrements sonores. Le principe de ce qu'on appelle dorénavant un «hypertexte» a été énoncé dès 1945 par Vannevar Bush, aux États-Unis, à une époque où les ordinateurs n'étaient que des «calculateurs» et où l'«informatique», la science du traitement de l'information, n'en était qu'à ses premiers balbutiements. Le mot «hypertext» a été inventé en anglais en 1965 par Ted Nelson pour désigner la manière dont on pouvait déjà circuler, grâce aux ordinateurs, à l'intérieur de banques de données en allant ou en «naviguant» d'un document à un autre par l'intermédiaire de mots-clés, appelés des «liens». Le sigle «WWW» et l'expression «World Wide Web», abrégée en «Web», qu'on peut traduire en français par la «Toile d'araignée qui s'étend sur l'ensemble du monde» s'appliquent à la façon dont les méthodes de recherche et d'accès aux pages d'information qui s'affichent sur un écran d'ordinateur sont présentées sur Internet.

Qu'ils soient diffusés par l'intermédiaire d'Internet ou proposés sur des supports transportables, des disquettes ou des cédéroms, les textes qui sont présentés en mode «hypertexte» correspondent à des fichiers numérisés dont les caractéristiques sont standardisées pour faciliter les échanges d'un ordinateur à un autre. Mais les standards ne cessent de se succéder: «HTML» (Hypertext Markup Language), «SGML» (Standard Generalized Markup Language), «XML» (eXtensible Markup Language), et chacun de ces standards possède différentes versions à mesure que de nouvelles caractéristiques se trouvent ajoutées. Ces standards tentent pourtant d'instituer une relative homogénéisation en matière de présentation des textes. Ils n'interdisent pas aux concepteurs de logiciels de consultation d'y associer des logiciels de lecture assistée par ordinateur. Il est fréquent, d'ailleurs, de rencontrer sur Internet, des éditions de textes «enkystées», enfermées en quelque sorte à l'intérieur d'un logiciel de lecture ou de consultation spécifique. Mais ces derniers logiciels ne sont pas standardisés, par définition, puisqu'ils sont libres. Or, c'est sur ce plan que se jouera, peut-être, l'avenir de ce type d'édition.

En effet, dans la pratique, la consultation d'un «hypertexte» consiste à feuilleter un texte, à tourner des pages, ou plus exactement, à circuler d'une page-écran affichée à une autre, tantôt librement, tantôt en suivant des parcours prédéterminés qui sont imposés soit par les caractéristiques techniques du «moteur de recherche» (1) utilisé soit par les concepteurs du produit d'édition concerné. On «zappe» d'une page à une autre. Les Québécois

préfèrent dire que l'on «butine» d'une information à une autre. Peu importe les images et les expressions qui sont employées. Ces termes insistent seulement sur l'idée que, dans ce mode d'édition, l'acte de la lecture ne change pas de nature et qu'il gagne simplement en extension. L'on continue de lire une page d'hypertexte, affichée sur un écran, comme on le fait d'un livre imprimé. On peut le faire, souvent au hasard, infiniment plus vite tout en étant capable ainsi d'explorer ainsi d'immenses corpus d'informations. L'action qui consiste à lire un document y est, effectivement, «assistée» par un ordinateur. L'«interactivité», pour le lecteur, y reste très modeste.

III - L'Édition en mode «hypermédia»

L'édition en mode «hypermédia» étend le principe du mode «hypertexte» aux sons et aux images. À des textes peuvent se trouver associés par des «liens» analogues des documents photographiques, des enregistrements sonores, des séquences vidéos, des extraits d'émissions radiodiffusées ou télévisées, des productions audiovisuelles voire des animations en images synthétiques. On «circule», on «navigue» ou l'on «butine» entre ces matériaux d'une manière identique. L'édition électronique devient illustrée. Des cédéroms, comme *Le Louvre. Peinture et Palais. La visite interactive du plus grand musée du monde* (Paris, Montparnasse Multimédia-Réunion des Musées nationaux, 1994), comme *Eluard: Cent et un poèmes* (Saint-Denis-Arte éditions, Les films d'ici, Arborescence, Softissimo, Ministère de la Culture et Conseil général de la Seine Saint-Denis, 1995) ou comme les produits de la société Acamédia sur *Alexandre Dumas: un aventurier de génie* (1996), *François-René de Chateaubriand: les itinéraires du Romantisme* (1997), *Honoré de Balzac: explorer la Comédie humaine* (1999) donnent une idée de la diversité des façons dont on peut concevoir l'intégration du texte, de l'image et du son grâce aux systèmes «hypermédias».

En comparaison, ce qui était proposé sur Internet au début de l'année 2000 sous une forme apparemment «hypermédia» se révélait encore assez rudimentaire, que ce fût sur un plan technique ou esthétique. L'avènement des réseaux de télécommunications dits à «haut débit» d'information et celui de la télévision numérique devraient modifier cette situation. Avec ces perfectionnements annoncés, la diffusion des images et des sons pourrait alors prévaloir sur Internet sur la circulation des textes. Ce qui sera «vu» et «entendu» sous la forme de réalisations ou de productions audiovisuelles prévaudra peut-être, quantitativement, sur ce qui sera encore «lu» sous la forme de textes «écrits». Cette évolution ne manquera pas d'avoir des répercussions sur l'avenir des nouvelles formes d'édition électronique.

L'édition en mode «hypermédia» se confond enfin, dans l'usage courant, avec l'édition «multimédia». Les cédéroms précédemment cités sont d'ailleurs présentés par leurs

concepteurs comme des produits «multimédias». Au sens strict, une réalisation «multimédia» juxtapose des matériaux qui existaient auparavant sous des formes distinctes: des textes ou des sons ou des images. Une édition «hypermédia» correspondrait à un degré d'intégration supérieur. À la limite, on pourrait concevoir l'apparition d'une écriture «hypermédiatique» spécifique. De premiers cédéroms de poésie électronique, *Poèmes et quelques lettres* de Patrick-Henri Burgaud, en Hollande, en 1997, les cédéroms no 10 et 11 de la revue *alire* de «Littérature animée et interactive», en français, en 1997 et au début de l'année 2000, *Dietsche Warande & Belfort. Special nummer Elektronische Literature* (Province Vlaams-Brabant, De Post-Nolters Plantyn ECI, 1999), en langue flamande, le no 2 de la revue *ABCD*, en langue hongroise (Budapest, IDG magyarorszàgi, 1996), sur cédérom également, et, en juin 2000, *Poésies en lignes. Un notre Web*, associé aux numéros 21-22-23-24 de la revue imprimée *Doc(k)s*, préfigurent ce que seront peut-être, demain, de nouvelles formes d'«écrilecture» électronique.

IV - L'Édition en mode «texte»

L'édition en mode «texte» est née aux États-Unis en 1952 quand les «calculateurs» (2) IBM 702 (dits de «première génération») ont commencé à être dotés de claviers et de premiers systèmes de traitement de l'information, encore rudimentaires, capables déjà, cependant, de traiter de textes qui étaient saisis en typographie pauvre à l'aide de 48 signes alphanumériques: les 10 chiffres, les 26 lettres majuscules de l'alphabet anglais et les principaux signes de ponctuation. Chaque signe ou symbole était «numérisé» c'est-à-dire associé à un code numérique, exprimé en langage binaire. Vers 1965, les codes ASCII et Ebcdic pouvaient représenter 128 puis 256 caractères différents. On peut considérer que, en 1984, toutes les écritures, alphabétiques, consonantiques ou idéographiques avaient été numérisées selon ce principe.

Un texte ainsi numérisé est converti, lettre par lettre, dans le secret du fonctionnement de l'ordinateur, en de longues suites de nombres binaires. Rechercher la lettre «A» de l'alphabet reviendra (pour un programme de traitement approprié) à repérer la séquence «00100001» à l'intérieur d'une interminable succession de «0» et de «1». La démarche permet de décomposer les mots d'un texte en leurs éléments les plus simples, les caractères «alphanumériques», et, à l'inverse, de recomposer les caractères de ces «mots» en des «formes», de les regrouper en «lemmes», de les classer en «listes» ou en «index» alphabétiques ou hiérarchiques, d'en dénombrer les «occurrences» ou les «co-occurrences», d'en calculer les fréquences d'emplois, d'en effectuer des comparaisons statistiques, d'en repérer les «segments répétés», les «contextes» immédiats, les «concordances» étendues et les «polyconcordances» voire d'en effectuer des «analyses multi-dimensionnelles». Tous ces concepts se sont constitués entre 1960 et 1975, au fur et à mesure que les systèmes de traitement linguistique des textes ont été élaborés et

améliorés.

Dès 1960, le Centre national de la recherche scientifique a ainsi constitué une collection de plus de 3 000 textes littéraires, écrits entre 1660 et 1960, intégralement reproduits en mode «texte», qui est devenue depuis la banque de données textuelles *Frantext* de l'Institut national de la langue française, associée au logiciel Stella et accessible en ligne depuis 1987, fondue ensuite, en 1996, dans le site *Gallica* de la Bibliothèque nationale de France et dont un sous-ensemble de 300 textes (pour la période 1827-1923) est diffusé depuis 1992 par la maison Hachette sous la forme d'un cédérom intitulé *Discotext 1*. Sur cédéroms, dans le domaine purement littéraire tout au moins, les éditions sont restées très peu nombreuses jusqu'en 1998. On ne dénombre qu'une petite dizaine de titres pour la période 1992-1999. Seules de petites maisons d'édition électronique étaient alors présentes, comme la société Acamédia avec trois titres ou les éditions Ilias dont le catalogue comportait néanmoins près d'une centaine de titres dès 1994, mais sur des disquettes, et la société Chadwyck-Healey, reprise par Bibliopolis qui a été, elle-même, rachetée par la maison Gallimard. La situation a changé en 1999 avec une multiplication des titres chez Champion électronique, Flammarion Multimédia, Gallimard Multimédia, Havas Interactive, en manifestant un intérêt nouveau de ces maisons d'édition traditionnelles pour ce secteur particulier de l'édition électronique.

La particularité des éditions en mode «texte» précédentes est que les textes ainsi numérisés sont intimement associés à des logiciels de consultation ou de «lecture assistée par ordinateur» dont le degré d'interactivité est très variable d'un produit à un autre. C'est le logiciel Stella pour *Frantext* ou pour *Discotext 1*. C'est le logiciel Hyperbase (conçu pour un environnement Hypercard 2.4.1 pour des ordinateurs Macintosh et transposé sur les ordinateurs au standard Ibm-Pc) pour les éditions Champion électronique. C'est une version francisée du logiciel Topic pour la société Acamédia. C'est plutôt Microsoft Internet Explorer 5 pour beaucoup de titres de la société Bibliopolis. Chaque maison d'édition essaie de disposer de son propre système de consultation ou de «lecture» électronique. Plusieurs tendances se dessinent aussi. Des éditeurs, Hachette, Champion électronique, tentent de réaliser des logiciels qui ont été élaborés à l'origine à des fins scientifiques mais dont la programmation, la réalisation technique, correspond aux caractéristiques des ordinateurs et à l'état de l'informatique dans les années 1970 pour le logiciel Stella de l'Institut national de la langue française, ou des années 1980 pour le logiciel Hyperbase. Les démarches de traitement sont certes rigoureuses mais la conception en est ancienne; l'utilisation complexe et la présentation en sont souvent rebutantes pour les utilisateurs qui ne sont pas avertis. D'autres éditeurs se contentent au contraire de réutiliser des logiciels de navigation hypertextuel, en simulant sur cédérom le fonctionnement d'Internet. L'édition en mode «texte» se trouve ramenée au mode «hypertexte». D'autres, enfin, tentent de produire des logiciels de lecture assistée par ordinateur spécifique. La présentation en est souvent plus attrayante. Les approches, aussi, sont plus «rustiques». En raison du secret industriel qui pèse sur ces produits, aucune assurance n'est donnée aux lecteurs sur le degré de rigueur des traitements linguistiques

opérés.

A l'inverse, avec le développement du réseau Internet, un nombre croissant de sites propose des éditions électroniques en mode «texte» mais à l'état brut. Il s'agit, par exemple, de sites consacrés à des écrivains, dont telle ou telle édition, partielle ou intégrale, peut être «téléchargée», c'est-à-dire transmise à distance et susceptible d'être recopiée librement sur un ordinateur individuel. Les textes sont présentés aux standards «ASCII», «HTML», «SGML» ou «XML». Ils sont préhensibles par l'intermédiaire d'un système de traitement de texte. Ils ne sont toutefois associés à aucun logiciel de lecture assistée par ordinateur. Il est également très rare que ces sites précisent l'édition imprimée de référence qui a pu être utilisée pour en réaliser une version électronique. Aucune assurance n'est donc donnée sur la qualité du texte ni sur le sérieux de l'établissement de l'édition proposée. Des associations, enfin, comme l'Association des bibliophiles universels ([ABU](#)), proposent des textes qui sont tombés dans le domaine public, associés à quelques outils de recherches et de tris statistiques. Ce qui est offert ainsi en mode «texte» sur Internet se révèle donc très disparate, qu'il s'agisse de la qualité des textes diffusés ou du degré d'élaboration des systèmes de consultation ou de lecture.

V - L'Édition en mode «hyperlivre»

L'édition en mode «hyperlivre», telle qu'elle a été pratiquée entre 1994 et 1999 par la maison d'édition Ilias dans sa collection intitulée «Chefs d'œuvre de la littérature» aura peut-être préfigurée pendant cette période une des voies de l'édition à venir. Le terme «hyperlivre» est d'ailleurs impropre. Ce mot a été forgé en 1994 par les éditions Ilias pour essayer de caractériser l'originalité d'une approche des textes et de la lecture qui n'a pas toujours été bien comprise par ceux qui attendent tout et le contraire de tout d'une application de l'informatique.

Les «hyperlivres» se seront présentés matériellement sous la forme d'une ou de deux disquettes, au maximum de trois disquettes au format 3,5 pouces et d'une capacité de stockage de 1,44 Mo d'information. Il en résultait des contraintes de place qui limitaient par définition les fonctionnalités de traitement susceptibles d'être proposées. Seules celles qui avaient paru les plus utiles pour une première découverte et pour un premier approfondissement avaient été retenues.

L'originalité intrinsèque des «hyperlivres» aura résidé lors de leur conception, au début des années 1990, dans une volonté d'intégration d'approches de la lecture, de l'«interactivité» et de la littérature qui existaient auparavant sous des formes distinctes seulement, et qui correspondent approximativement à ce qui a été appelé précédemment l'édition en modes «image», «hypertexte» et «texte».

Un «hyperlivre» intégrait en effet plusieurs modalités de lecture assistée par ordinateur dont le degré d'interactivité allait croissant. À un premier niveau, l'acte de lecture restait inchangé par rapport à la manière dont on lit un ouvrage imprimé. Si les textes étaient numérisés, la présentation typographique en était très soignée en général et s'efforçait d'approcher l'équivalent d'une édition en mode «image», avec une plus grande qualité peut-être quelquefois. À un second niveau, la circulation à l'intérieur du texte proposé s'effectuait comme avec n'importe quel «hypertexte», en partant d'une table des matières détaillée. À un troisième niveau, un écran de travail appelé le «Livre des citations» permettait d'effectuer des recherches sur les emplois d'un mot, d'en obtenir toutes les citations, le nombre de mentions et les contextes immédiats, puis, par un lien hypertextuel, le contexte étendu et la page-écran correspondante à l'intérieur du texte. Ce même «Livre des citations» proposait aussi - autre innovation - des listes de termes associés au mot initial demandé, avec la possibilité d'accéder de même, immédiatement, à leurs emplois successifs et aux contextes correspondants. À un dernier niveau, le quatrième, c'est la totalité du texte numérisé qui pouvait être traitée ainsi, en sélectionnant n'importe lequel des mots qui le composaient et en accédant aussi à l'ensemble des renseignements précédents et des termes qui lui étaient associés, de la même manière. Par rapport au caractère statique des éditions en modes «image», «hypertexte» et «texte», ces «hyperlivres» reposaient sur une notion tout à fait inédite de «texte dynamique». C'est quelque chose que l'édition imprimée et que les éditions en mode «image» ou encore strictement «hypertexte» ne permettent pas de faire. Ces «hyperlivres» ne prétendaient certes pas renfermer toutes les ressources de la lecture assistée par ordinateur. La démarche était-elle prématurée? La collection n'a connu aucun succès.

Conclusion

L'édition électronique est devenue un phénomène complexe dont l'histoire comporte plusieurs périodes. Le processus s'est amorcé en 1952 quand les ordinateurs (ou «calculatrices») de la première génération ont su traiter et éditer des textes sous une forme numérisée qu'il est désormais convenu d'appeler le mode «texte». Le mode «image» est né presque aussitôt, dès 1954, sur un plan technique, dès qu'un premier écran de visualisation a été associé à un ordinateur (3). La diffusion de ces innovations technologiques est restée confinée toutefois à des applications techniques ou scientifiques très spécialisées jusqu'en 1979, date à laquelle les premiers micro-ordinateurs personnels ont commencé à se répandre dans le grand public. C'est en 1984 que les premiers systèmes d'édition en mode «hypertexte» apparaissent sur les micro-ordinateurs, Macintosh d'abord puis au standard Ibm-Pc. Les premiers systèmes «hypermédias» apparaissent en 1988. Le premier réseau d'ordinateur, le réseau «Arpanet», est créé en 1969 aux États-Unis sous l'égide du Pentagone. L'acronyme «Internet» (pour «Interconnected Network») n'est fabriqué qu'en 1972. Le premier réseau privé de télécommunications et d'offres de services en ligne, la

société «Compuserve», est créé en 1978. La France, toutefois, n'aura été connectée au réseau Internet qu'à partir de 1988.

Parallèlement, à partir de 1960, se sont engagées un peu partout dans le monde, aux États-Unis, au Canada, en France, en Italie, en Allemagne, en Grande-Bretagne, d'importantes recherches sur le traitement du langage humain et des principales langues «naturelles»: l'anglais, le français, l'allemand, l'italien, etc. Des disciplines nouvelles, la linguistique informatique, la terminotique (applications de l'informatique dans le domaine de la terminologie), la documentique (applications de l'informatique dans le domaine de la documentation), la traductique (applications de l'informatique dans le domaine de la traduction), se sont constituées, puis se sont regroupées sous le terme générique d'«ingénierie linguistique» et ont donné naissance enfin, à un secteur industriel, celui des «Industries de la langue». Ces «industries de la langue» concernent toutes les activités de conception et de développement de logiciels et d'applications de l'informatique dans le traitement écrit et oral des langues naturelles soit à des fins de recherche linguistique, soit à des fins de documentation, de traduction ou de communication. C'est tantôt dans ce cadre tantôt d'une manière indépendante que se sont constitués de premiers systèmes d'analyse (ou plutôt de «lecture») aidés ou assistés par ordinateur, dont on ne citera que les logiciels Stella de l'Institut national de la langue française, Sato de l'Université du Québec à Montréal, Saint-Chef et Lexico de l'École normale supérieure de Saint-Cloud-Fontenay, Concordeur de l'Université de Montréal ou, parmi les systèmes multilingues, WordCruncher de l'Université Brigham Young dans l'Utah, aux États-Unis, capable d'analyser des textes en anglais, en espagnol, en allemand et aussi en français.

C'est par rapport à ces acquis de l'informatique qu'il convient d'apprécier le degré réel de nouveauté et d'intérêt que recèle ce qu'on considérerait au seuil de l'année 2000 comme l'ultime innovation technologique: l'apparition du «livre électronique» («E-book» ou «Electronic Book») dont le principe avait été annoncé dès 1998 lors d'un premier congrès qui avait été organisé aux États-Unis sur le «livre électronique» par le National Institute of Standards and Technology (NIST). Le jugement sera nuancé. L'expression même de «livre électronique» est d'ailleurs une invention journalistique récurrente. En 1981, les tous premiers didacticiels qui avaient été diffusés sur des disquettes micro-informatiques avaient déjà été présentés comme de premiers «livres électroniques». En 1993, la firme japonaise Sony avait déjà fabriqué un petit ordinateur ultra-portable qualifié, lui aussi, de «livre électronique», dont les dimensions et le poids étaient très réduits mais dont les performances étaient encore beaucoup trop rudimentaires par rapport aux ressources que proposaient alors les micro-ordinateurs portables. Cet objet, déjà «nomade», n'a pratiquement pas été commercialisé. Tout autre semble, en apparence, la conception des nouveaux «livres électroniques» de l'an 2000, ultra-portables aussi, dépourvus de tout lien avec le papier et fondés sur l'utilisation d'Internet. Les contenus seront diffusés en effet à partir de sites Internet qui seront gérés par des sociétés éditrices. Les utilisateurs seront autorisés à les télécharger en contrepartie d'une redevance ou d'un droit de péage. Mais ces contenus ou ces textes ne pourront pas être recopiés sur d'autres supports informatiques ni

être imprimés. Le mode de lecture de l'écran reste semblable à celui d'une page imprimée ou de sa représentation en fac-simile en mode «image», alors même que ces contenus sont numérisés en mode «texte». Seul le support matériel change. Il ne sera que les producteurs - les éditeurs - pour y trouver un avantage dans la mesure où émergerait un nouveau dispositif éditorial qui permettrait de réduire les coûts de production des livres, de remplacer la gestion physique des stocks des livres qui étaient imprimés par l'implantation de fichiers numérisés qui ne seront plus accessibles que par le biais de serveurs, de diffuser directement ces ouvrages en supprimant les relais intermédiaires antérieurs et de réaliser des éditions à la demande, quels que soient les publics. À l'inverse, les usagers - les lecteurs - risquent d'être privés de tout ce que l'informatique peut apporter de nouveau et d'original à la lecture, à l'appréhension et à la compréhension des textes. Les apports de la science du traitement de l'information seront délibérément stérilisés. Ce sont peut-être d'insidieuses formes nouvelles d'exclusion de la lecture, intellectuelles et culturelles, inédites, qui se profilent.

Au seuil des années 2000, on peut se demander si les «livres électroniques» sont vraiment l'avenir de l'édition électronique. Il se pourrait que, une fois passé un premier mouvement de curiosité, les usagers, déçus, s'en détournent. Une concurrence a ainsi commencé à s'instituer entre deux catégories d'ordinateurs ultra-portables, les uns ouverts, perfectionnés, évolutifs mais encore relativement onéreux, les «micro-ordinateurs», et les autres, les «livres électroniques», clos, appauvris et figés, en apparence meilleur marché (4). Au-delà, ce sont deux conceptions de la lecture permise par l'informatique qui s'affronteront, l'une «assistée par ordinateur», passive, passéiste, et une autre, active, «interactive» et novatrice. Dans l'histoire de l'édition à venir du XXI^e siècle, les nouveaux «livres électroniques» risquent de n'être plus perçus que comme un «ultime avatar du livre» (Clément, [p. 129](#)) imprimé du XX^e siècle. Bien loin de constituer une véritable avancée technologique, le «livre électronique», en l'état où se présentaient les prototypes, n'apparaît guère que comme un «dernier signe de notre attachement nostalgique à un objet [le livre imprimé] désormais menacé de disparition» (Clément, [p. 129](#)). Les objets se perfectionneront-ils rapidement? Là se situent peut-être les véritables enjeux de l'édition électronique.

Notes

1 - «Moteur de recherche»: nom générique donné aux logiciels de recherche documentaire sur Internet.

2 - Le mot «ordinateur» n'a été fabriqué qu'en 1956.

3 - A savoir un «Naval Ordnance Research Calculator (NORC)» de la firme IBM,

présenté par John von Newman le 2 décembre 1954.

4 - Pour les utilisateurs, le coût d'un «livre électronique» inclura par définition le coût de son achat initial et le coût d'acquisition de chacune de ses éditions qui seront ultérieurement téléchargées. Le total risque d'être équivalent ou même supérieur au coût d'acquisition d'un véritable micro-ordinateur ultra-portable.

Références

Clément, Jean, «Le e-book est-il le futur du livre?», in *Les Savoirs déroutés*, Lyon, Presses de l'ENSSIB - Association Doc-Forum-La Biennale du Savoir, 2000.

2002

Voir dans l'encyclopédie de *l'Astrolabe*:

[L'Avenir de la lecture interactive](#)

[Livre électronique et station de lecture assistée](#)

[La Typographie du Web](#)